



Accueil de Loisirs Périscolaire pendant les jours d'école Présences prévisionnelles

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

École :

Classe (en septembre 2025) :

Nos tarifs pour l'Accueil de Loisirs Périscolaire :

Les tarifs pour l'Accueil de Loisirs Périscolaire / QF :	0 à 437	438 à 820	821 à 1090	1091 à 1270	1271 à 1450	Plus de 1450
Forfait sur chaque mois d'école pour les matins et soirs	10,00 €	12,00 €	14,00 €	16,00 €	18,00 €	20,00 €
Présence exceptionnelle pour matins ou soirs (à la présence)	1,20 €	1,40 €	1,70 €	1,90 €	2,20 €	2,40 €
Forfait sur chaque mois d'école pour les midis	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	12,00 €
Présence exceptionnelle pour les midis (à la présence)	1,50 €	1,80 €	2,10 €	2,40 €	2,70 €	3,00 €

PRÉSENCE EXCEPTIONNELLE :

Cochez la case présence exceptionnelle si :

Votre enfant ne reste **pas plus de 3 fois par mois** sur le temps périscolaire du midi,

Et / ou si votre enfant ne reste **pas plus de 3 fois par mois** sur le temps périscolaire du matin et soir.

PRÉSENCE RÉGULIÈRE :

Cochez la case présence régulière si votre enfant reste plus de 3 fois par mois sur le temps périscolaire du midi et ou du matin et soir,

Mettre des « X » dans les cases correspondantes à vos choix

Accueil périscolaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	à partir de 7h30					
Midi	pause méridienne			Cf. fiche mercredi		
Soir	jusqu'à 18h30			Cf. fiche mercredi		

- **Le paiement se fait à l'avance chaque début de mois.**

- Les temps du matin n'imposent pas une durée de présence minimum obligatoire.

- L'enfant inscrit à l'Accueil de Loisirs du soir, ne pourra être récupéré par les personnes autorisées qu'après les 15 premières minutes qui suivent sa sortie de classe.

- Vous pourrez modifier les jours présences régulières de votre enfant via le portail familles du 18 août au 30 août 2025 et pendant les vacances scolaires pour les périodes suivantes.





Accueil de Loisirs du MERCREDI Présences prévisionnelles

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

École :

Classe (en septembre 2025) :

Les tarifs du mercredi :

Les tarifs du mercredi :		QF	0 à 437	438 à 820	821 à 1090	1091 à 1270	1271 à 1450	Plus de 1450
Communes adhérentes	Présence uniquement le midi		4,00 €	5,50 €	6,00 €	6,50 €	7,20 €	8,00 €
	Présence uniquement l'après-midi		3,70 €	4,70 €	5,90 €	6,40 €	6,90 €	7,40 €
	Présence midi et après-midi		6,00 €	7,50 €	8,50 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €
Communes extérieures	Présence uniquement le midi		6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,50 €	11,00 €	12,00 €
	Présence uniquement l'après-midi		4,80 €	6,10 €	7,70 €	8,30 €	9,00 €	9,60 €
	Présence midi et après-midi		7,80 €	9,00 €	10,80 €	12,60 €	14,40 €	15,60 €

PRÉSENCE tous les mercredis de l'année scolaire :

Accueil du MERCREDI	Mettre des « X » dans les cases correspondant à vos choix
	Présence uniquement le repas et jusqu'à 14h
Présence uniquement l'après-midi	
Présence repas et après midi	

- La modification de l'inscription est possible jusqu'à 8 jours avant la présence prévue.

PRÉSENCE les mercredis de vacances à vacances :

Votre enfant sera présent sur certaines périodes comprises entre deux vacances scolaires.

Accueil périscolaire	Mettre des « X » dans les cases correspondant à vos choix				
	Du 01/09 au 17/10	Du 03/11 au 19/12	Du 05/01 au 20/02	Du 06/03 au 17/04	Du 04/05 au 03/07
Présence uniquement le repas et jusqu'à 14h					
Présence uniquement l'après-midi					
Présence repas et après-midi					

- La modification de l'inscription est possible jusqu'à 8 jours avant la présence prévue.

- **Le paiement se fait à l'avance chaque début de mois.**

- Vous pourrez réajuster vos réservations à partir du 18/08 sur le portail familles et jusqu'à 8 jours avant la présence prévue.